المعهد العالي للقضاء
ⵓⵙⵉⵍⵓⵣ ⵏⵓⵔⵏⵓ ⵏ ⵜⵍⵙⵓⵢⵜ

المملكة المغربية
ⵜⵓⵣⵍⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DES PRIX

N° 01/ISM/2025

(Réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union des coopératives et à l'autoentrepreneur)

Le 18/02/2025 à 11h du matin, il sera procédé dans la salle de réunion de l'Institut Supérieur de la Magistrature, sis à 225, Avenue Mehdi Ben Barka, Souissi, Rabat à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix **n° 01/ISM/2025** relatif à **la maintenance des équipements électriques et techniques de l'Institut Supérieur de la Magistrature à Rabat en lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique www.ism.ma. (Site du Maître d'Ouvrage).

- **L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de** : **Deux Cent Vingt Six Mille Sept Cent Soixante Cinq Dirhams Et Quarante Quatre Centimes (226 765,44) Toutes Taxes Comprises.**

- **La caution provisoire est fixée à la somme de** : **Cinq Mille (5 000,00) Dirhams.**

Le contenu, la présentation ainsi que les dépôts des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics, les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu d'organiser une visite des lieux à l'Institut Supérieur de la Magistrature, sis à 225 Avenue Mehdi Ben Barka Souissi Rabat, le 12/02/2025 à 11h du matin.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à **l'article 6** du règlement de consultation.

Royaume du Maroc
Institut Supérieur de la magistrature